

CONDITIONS GENERALES DE VENTE 01/11/11-31/10/12

Prix et Paiement : Avec la confirmation de la réservation prenant cours par l'envoi d'un e-mail au client, le client devra verser à CONNECTIONS 100 % du prix du séjour frais de dossier et taxes compris dans un délai de cinq jours ouvrables qui suivent la réception de la confirmation, par e-mail, de la réservation du client. Le non respect de ces délais ouvre à CONNECTIONS le droit d'annuler la réservation. La réservation est considérée comme ferme et définitive à la réception de la totalité du paiement. Les règlements peuvent être effectués en ligne Les frais de paiement sont à la charge du donneur d'ordre. Les prix sont ceux qui sont indiqués dans le bon de réservation et s'entendent à la nuit d'hébergement. Ils sont calculés sur la base des conditions économiques et des taxes en vigueur à la date d'émission du bon de réservation. Nous nous réservons la possibilité de corriger nos prix rétroactivement, au prorata de toute fluctuation importante (+ de 10 %) des cours de change (notamment entre l'euro et la roupie mauricienne), ou de tout élément ayant un impact sur nos coûts de revient (taxes etc.). CONNECTIONS s'engage à garantir les prix 45 jours avant le départ, et dans le cas d'une éventuelle augmentation supérieure à 10%, à accepter un délai de 5 jours pour toute annulation, sans frais sous réserve que l'application de la politique d'annulation de l'hôtel ne soit pas déjà entrée en vigueur. Dans les autres cas les conditions d'annulation ci-dessous mentionnées s'appliqueront. Le contrat et la facturation globale ne se feront qu'à un seul nom, avec mention des noms et prénoms des autres clients. **Prolongation de séjour :** La durée du séjour peut être prolongée sur place dans la mesure des disponibilités. Dans l'éventualité où le client désire étendre son séjour, il devra effectuer toutes les démarches nécessaires à cette prolongation auprès de la compagnie aérienne de son choix et contacter au plus tôt Connections afin de définir les modalités de la prolongation. **Frais d'annulation et de modification :** En cas d'annulation, les frais de dossier, d'assurances et de banque ne sont jamais remboursables par CONNECTIONS. Toute annulation par le client devra être confirmée par email avant la date de départ prévue. Postérieurement à la réservation, toute modification (changement du nombre de personnes, des dates, etc.) pourra se faire dans la mesure du possible, mais entraînera automatiquement 10 € de frais supplémentaires par personne. Dès le paiement total du séjour, la réservation est ferme et définitive. En cas d'annulation, le client s'engage à régler le solde de la facture, à hauteur des pénalités d'annulation qui lui incombent. Toute annulation du fait du client entraînera des frais soumis à la politique d'annulation de l'hôtel réservé ainsi que 10 € de frais de dossier par personne. La somme remboursée sera déduite des frais bancaires encourus lors du transfert. **Transport aérien :** La

responsabilité de CONNECTIONS ne saurait en aucun cas se substituer à celle des transporteurs aériens. En particulier, les retards dus aux compagnies aériennes ne pourront entraîner aucune indemnisation ou prolongation de la durée de location.

Formalités : Prière de consulter les autorités compétentes de leur pays, de leur consulat ou de leur ambassade. Il appartient au client de s'assurer qu'il est en règle avec les formalités de douanes, de police et de santé. Aucun remboursement ne sera effectué si le client ne se présente pas aux heures et lieux mentionnés sur sa convocation qui lui sera remise au comptoir no 18 à l'aéroport de l'île Maurice, ou s'il ne peut présenter les documents de police et de santé exigés pour son voyage (passeport, visa, carte d'identité, certificat de vaccination...). Le client devra se présenter au comptoir de Connections (no 18) à l'aéroport de l'île Maurice muni de ces bons d'échanges pour ces transferts et hébergement. **Activités externes :** Les activités sportives ou non, visites, excursions et sorties en mer effectuées durant le séjour sont pratiquées aux risques et périls des clients, de même que la location d'engins motorisés ou non. La responsabilité de CONNECTIONS ne saurait être engagée en cas de prestations effectuées par un tiers, même conseillé par CONNECTIONS ou un de ses représentants. **Activités proposées par CONNECTIONS :** Les visites, excursions, transports, sorties en mer, activités sportives ou non proposées par CONNECTIONS sont organisées sous l'entière responsabilité des prestataires sous traitant de CONNECTIONS. CONNECTIONS ne pourra en aucun cas être tenu responsable d'accident survenu lors d'une visite, sortie en mer ou pratique de l'une de ces activités quelle qu'elle soit et aucun dédommagement physique, moral ou financier ne saurait lui être réclamé. Bien que CONNECTIONS Ltd s'affaire à rechercher une constante qualité dans la sélection de ses sous traitants, toutes réclamations quant à la qualité ou le service devra être faite sur place durant l'activité au prestataire sous traitant de CONNECTIONS, il appartient directement au prestataire sous traitant de CONNECTIONS de mettre tout en oeuvre pour satisfaire à sa demande. Si aucun arrangement entre ces parties ne pouvait être trouvé, il appartient à celles-ci de faire connaître leurs griefs à CONNECTIONS par écrit, CONNECTIONS se réserve le droit d'attribuer d'éventuels dédommagements si il s'avère après analyse que, manifestement, le prestataire sous traitant de CONNECTIONS a manqué à ses obligations. En tout état de cause le dédommagement ne pourra jamais excéder le remboursement du prix de la prestation elle même. Le client a le choix de réserver lui même, lors de son séjour, les dates auxquelles il désire réaliser les activités et visites qu'il a réservé à CONNECTIONS ou de demander à CONNECTIONS de faire les réservations de dates avant son arrivée.

CONNECTIONS ne peut être tenu responsable de l'annulation d'une prestation par son sous-traitant, que ce soit pour cause de climat défavorable, force majeure, raison de sécurité, insuffisance de réservation minimum, ou tout autre arguments émanant du prestataire sous traitant que celui-ci aura à justifier. Dans la mesure du possible celle-ci sera reportée à une date ultérieure. En cas d'impossibilité d'exécution, le prix de l'activité sera remboursé. Toute prestation entamée ne sera en aucun cas remboursable que ce soit tout ou en partie.

Force majeure : La responsabilité des parties sera entièrement dérogée si l'inexécution de l'une ou l'autre ou de la totalité des obligations mises à la charge des parties et prévues par les accords contractuels résulte d'un cas de force majeure. D'une manière générale est considéré comme un cas de force majeure, tout événement indépendant de la volonté de la partie qui l'invoque, l'imprévisible ou, si prévisible, inévitable, qui interviendrait pendant l'exécution des accords contractuels et qui en empêcherait partiellement ou même totalement leur exécution. Dans ce cas, la partie non défaillante pourra demander la résiliation des accords contractuels, sans être tenue à verser une quelconque indemnité, et en conservant le bénéfice des sommes dues ou des prestations acquises à la date de la demande de résiliation. **Responsabilité, Contentieux :** Aucune contestation concernant le prix du voyage ne pourra être prise en considération au retour. Il appartient au client d'apprécier avant son départ si le prix lui convient. Pour être prises en compte toutes observations ou manquements sur le déroulement du séjour, doivent être signalés à CONNECTIONS par email dans les 24 H qui suivent le problème en y joignant toutes les pièces justificatives du préjudice subi, afin qu'il puisse être éventuellement envisagé un dédommagement commercial. CONNECTIONS est tenu à une obligation de moyens au titre des présentes. Si la responsabilité de Connections Ltd venait à être reconnue au titre d'un service commandé en application des présentes, le montant maximum de dommages et intérêts auxquels elle pourrait être condamnée est en tout état de cause plafonné au prix perçu par CONNECTIONS pour le service en question. En cas de litige ou de désaccord, il est convenu que préalablement à toute action en justice, les parties mettront tout en oeuvre pour régler leur différend à l'amiable. Toutefois si les tentatives de rapprochement amiable s'avéraient infructueuses et en cas de désaccord ou de difficulté persistante sur l'interprétation et l'exécution du présent contrat, le litige sera jugé selon les lois en vigueur à Maurice, étant sur ce point précisé que les accords contractuels et leurs annexes éventuelles sont entièrement soumis aux dispositions de la loi mauricienne.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE 01/11/11-31/10/12

Article 1er- C HAMP D'APPLICATION Les présentes conditions particulières s'appliquent aux relations de CONNECTIONS avec l'ensemble de ses Clients. **Article 2 - Durée des offres** Les services de CONNECTIONS proposées sur le site RESA Maurice ont toutes une date limite de validité qu'il appartient à l'Utilisateur de vérifier. À cet égard, Connections attire l'attention des Utilisateurs sur le fait que certains moteurs de recherche continuent parfois de référencer d'anciennes pages du site contenant des offres dont la date limite de validité est expirée et dont l'Utilisateur est invité à ne pas tenir compte. Connections ne sera en aucun cas tenu responsable des informations publiées sur ces moteurs de recherche, et ne certifie en aucun cas l'exactitude de ces informations. **Article 3- FORMATION DU CONTRAT** Les documents publicitaires de CONNECTIONS ou des transporteurs et des organisateurs de voyages dont il commercialise les produits, ne constituent pas des offres. Dès lors, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans, le devis, la proposition de l'organisateur, ne seront contractuels qu'à la signature du contrat de vente par le client ainsi que Connections. Connections communique les tarifs et offres promotionnelles à Resaplanet, qui mettra le tout sur le site internet. Les clients enverront leurs demandes de cotations à Resaplanet qui les communiqueront à Connections. La confirmation sera ferme et définitive des que Connections recevra le paiement de la part du client. Seule la signature de CONNECTIONS sur le devis fixe le contenu contractuel. CONNECTIONS se réserve le droit de ne pas donner sa signature notamment si la commande présente à ses yeux un risque financier excessif, ou provient d'un client qui ne se serait pas acquitté d'obligations antérieures ou aurait manifesté un comportement déloyal ou contraire aux usages. En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'en acquitter les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montants affichés dans le point de vente et ceux mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies. **Article 4 – PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT** CONNECTIONS se réserve la possibilité de réviser ses tarifs à plus de 45 jours du départ, en cas de fluctuation des prix du kérosène, des taxes locales, des tarifs aériens en vigueur et des taux de change. A- Les factures sont payables comptant à Connections. Elles sont émises au moment où Connections peut mettre à disposition du client les documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour à la réception de la totalité du paiement. La remise des documents de voyage ne peut être effectuée qu'au règlement complet de la facture correspondante. A défaut le voyage serait considéré comme annulé du fait du client qui serait alors redevable des frais d'annulation. Il est expressément stipulé que les moyens de paiement proposés par les clients doivent être agréés par Connections. **Article 5 – MODIFICATION ET ANNULATION A L'INITIATIVE DU CLIENT** Toute modification de nom ou de prénom entraîne une pénalité de 10 € par personne. Le passager qui annule

dans les 7 jours (ou 14 jours pendant la période de pointe) précédant le voyage ou qui ne se présente pas en temps utile au départ ou bien abandonne le voyage en cours de route pour quelque raison que ce soit n'a droit à aucun remboursement et doit payer le prix dans sa totalité (délai sujet à la politique d'annulation de chaque hôtel). **Article 6 – MODIFICATIONS ET ANNULATION DU FAIT DE CONNECTIONS** En cas de modification ou d'annulation du fait de CONNECTIONS, il sera appliqué au client les règles que les transporteurs et organisateurs de voyages font figurer dans leurs documents d'information préalable ou celles que CONNECTIONS fait figurer dans ces présentes conditions particulières de vente. Les modifications ou annulations, quelle qu'en soit la cause, résultant des « irrégularités du transport », notamment aérien telles que annulation ou retard de vol et modification d'itinéraire, sont considérées comme force majeure exonérante de responsabilités de CONNECTIONS. Le remplacement d'un lieu d'hébergement par un autre de même catégorie et de situation équivalente n'est pas considéré comme une modification substantielle du contrat. **Article 7 – FORMALITÉS** Il est de la responsabilité du client de s'assurer qu'il a en sa possession tous les documents, permis, pièces d'identifications etc... requis par les autorités aussi bien au port de départ qu'à l'arrivée. CONNECTIONS ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des sanctions et/ou amendes infligées aux participants, résultant de l'inobservation de règlement sanitaire, administratif, coutumier et/ou douanier en France ou dans le pays de destination, ainsi que des conséquences pouvant en résulter, ni être tenue pour responsable, ni rembourser les billets lorsque le client ne peut embarquer faute de pouvoir présenter les documents d'identification et/ou sanitaires nécessaires à la réalisation de son voyage ou présente des documents périmés. Les ressortissants français devront obligatoirement être en possession des documents d'identité précisés dans la fiche descriptive de chaque voyage et être à jour au niveau des vaccinations requises. Les ressortissants étrangers devront être en conformité avec les différentes réglementations en cours. Les enfants mineurs doivent être en possession de papiers d'identité à leur nom. Les inscriptions de mineurs sur les passeports des parents, y compris les passeports "ancien modèle" dits passeports Delphine, sont désormais impossibles. Les mineurs doivent être titulaires d'un passeport individuel. Pour les mineurs accompagnés d'un seul parent : en plus des formalités ordinaires, le parent accompagnant devra se munir du livret de famille ainsi que d'une autorisation de sortie du territoire donnée par le parent ne voyageant pas. Il en va de même pour les mineurs accompagnés d'un tiers. Dans tous les cas, le voyageur doit vérifier lui-même la validité, à la période du voyage, des documents administratifs et sanitaires en sa possession. Remarques : Les animaux ne sont pas acceptés dans les hôtels. De manière générale, une empreinte de carte de crédit peut être exigée par les fournisseurs de prestations touristiques. Notamment, celle-ci est obligatoire pour les locations de véhicules. **Article 8 – FORCE MAJEURE** Il est entendu par force majeure tout événement extérieur aux parties

présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêche soit le client, soit CONNECTIONS ou les prestataires de service impliqués dans la réalisation du voyage, d'exécuter tout ou partie des obligations prévues par le contrat. Il en sera notamment ainsi en matière de (d') : - grève des moyens de transport, du personnel hôtelier, des aiguilleurs du ciel insurrection et émeute, - prohibition quelconque édictée par les Autorités gouvernementales ou publiques conditions climatiques, géographiques, sanitaires ou politiques susceptibles de mettre en péril la vie du client. **Article 9 – RÉCLAMATIONS** Pour un traitement rapide de votre dossier, toute réclamation doit être adressée à CONNECTIONS par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 30 jours suivant le retour du voyage faisant l'objet de la réclamation. CONNECTIONS vous recommande pour tout problème lié à une inexécution ou une mauvaise exécution des prestations sur place réservées auprès de Connections lors du séjour de le signaler dans les plus brefs délais au réceptif local. Les présentes conditions particulières sont soumises au droit Mauricien. **Article 10 – RESPONSABILITÉ** La responsabilité de CONNECTIONS est définie par la loi mauricienne. Elle ne saurait aller au-delà de la responsabilité à laquelle ses fournisseurs (transporteurs, organisateurs de voyage et prestataires de services) sont eux-mêmes astreints par les traités internationaux et les dispositions législatives ou réglementaires les régissant. **Article 11 – ASSURANCE** Il est conseillé aux voyageurs de se garantir individuellement par une assurance. **Article 12- DROIT APPLICABLE** Les présentes conditions de vente sont soumises au droit mauricien. Tout litige relatif à leur interprétation et/ou leur exécution relève de la Cour Mauricienne. **Article 13 – CLAUSE D'ARBITRAGE** Tous litiges, disputes ou différents, quels qu'ils soient, résultant du présent contrat et/ou des services offerts par Connections, ou en relation avec ceux-ci seront définitivement résolus par voie d'arbitrage.